

Septembre 2023

# Pollution aux perfluorés

État des lieux et plan d'actions métropolitain



**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**



# Agir face aux perfluorés

## LA POLLUTION AUX PERFLUORÉS

Appelées perfluorés, les substances perfluoroalkylées (PFC) et polyfluoroalkylées (PFAS) représentent des **milliers de composés chimiques synthétiques**.

Ces composés très peu dégradables sont utilisés depuis les années 1950 pour leurs propriétés antiadhésives, résistantes aux fortes chaleurs et imperméabilisantes.

Ils se retrouvent dans de nombreux produits industriels et de consommation : textiles, emballages alimentaires, poêles, mousses anti-incendie, revêtements antiadhésifs...

L'Etat confirme la présence de perfluorés sur le territoire de la Métropole de Lyon. Ils se retrouvent dans les eaux et les organismes aquatiques. Ils sont également présents dans l'air, le sol, les plantes et les organismes terrestres.

L'alimentation peut être aussi impactée.

## LEURS IMPACTS SUR LA SANTÉ

Leurs effets sur la santé sont nombreux et continuent de faire l'objet d'études : augmentation du taux de cholestérol, cancers, effets sur la fertilité et le développement du fœtus, hypertension, obésité...

Ils diminuent la réponse du système immunitaire à la vaccination et sont également suspectés d'interférer avec les systèmes endocrinien (thyroïde) et immunitaire.



## LEUR SUIVI PAR LES POUVOIRS PUBLICS

- L'ANSES surveille et évalue les risques sanitaires.
- La DREAL a la compétence de police environnementale et inspecte les installations classées. Elle analyse les rejets dans les milieux aquatiques.
- L'ARS est en charge du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation.
- Eau publique du Grand Lyon suit la qualité de l'eau qu'elle distribue.
- La Métropole de Lyon surveille les rejets dans ses réseaux d'assainissement.

ANSES : agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail  
DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
ARS : agence régionale de santé

## Réglementation

Ces substances sont peu réglementées. Leur utilisation fait l'objet d'une surveillance accrue depuis peu.

- > Limite de qualité fixée à 0,10 microgramme par litre pour l'eau potable au 1er janvier 2023 pour la somme de 20 perfluorés.
- > Limite sur les denrées alimentaires (règlement de l'Union européenne)

Un plan d'actions ministériel a été lancé début 2023.

Un arrêté ministériel du 20 juin 2023 impose l'analyse des PFAS dans les rejets aqueux de certains industriels.

# La stratégie métropolitaine

La Métropole de Lyon appelle à un renforcement des législations européenne et nationale sur les substances chimiques. Dans le cadre de ses compétences et de ses partenariats, elle surveille cette pollution, fait documenter ses effets sur la santé et travaille à faire évoluer l'industrie et ses pratiques.

## SURVEILLER LA POLLUTION

La Métropole de Lyon entreprend des analyses complémentaires à celles de l'Etat.

### Captages d'eau potable

Eau publique du Grand Lyon renforce le suivi des PFAS dans l'eau potable.

98% de l'eau potable sur la Métropole de Lyon est conforme à la norme sur les PFAS.

L'analyse de l'eau des communes de Givors, Grigny, Solaize et Marcy l'Etoile, alimentées par le captage de Grigny et de Ternay, montre une concentration de PFAS supérieure au seuil de 0,1 microgramme par litre.

Des solutions techniques sont recherchées pour diminuer les concentrations de PFAS dans l'eau potable :

- Changement des systèmes de filtration de l'usine de Rhône Sud par un traitement au charbon actif
- Alimentation en eau potable depuis le champ captant de Crépieux-Charmy suite à la création de 10 km de réseau



### Rejets des entreprises

La Métropole de Lyon a accru la surveillance en entrée et sortie de station d'épuration et analyse les rejets des entreprises dans le cadre du plan micropolluants.

Elle a ainsi identifié 1000 établissements prioritaires qui feront l'objet d'un **suivi renforcé** et qui devront analyser leurs rejets en PFAS.

Avec le soutien de l'Agence de l'eau, la Métropole entame leur accompagnement pour favoriser la réduction des pollutions aux PFAS à la source.

### PFAS dans les sols et l'air

- Une étude historique et bibliographique des sols va identifier les sources de pollution potentielles en PFAS et les sites contaminés.
- L'observatoire Atmo va mesurer la pollution de l'air par les PFAS.

## COMPRENDRE LES IMPACTS SUR LA SANTÉ

La Métropole de Lyon et ses partenaires réalisent des mesures pour étudier l'exposition aux pollutions et déterminer les impacts sur la santé.

### Imprégnation humaine

L'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions de Fos-sur-Mer va réaliser une étude intégrée sur tous les milieux et la santé.

Ces études visent à identifier le transfert des pollutions vers l'humain, de comparer l'imprégnation biologique entre des populations exposées et non-exposées et d'estimer les différentes sources de transfert possibles. Des ateliers seront proposés **aux personnes volontaires pour participer aux études.**

### PFAS et cancers

Pour améliorer la connaissance, toute la littérature scientifique concernant les liens entre perfluorés et cancers va être recensée. Les Hospices Civils de Lyon vont mener une étude spécifique sur les personnes atteintes de cancer.

## FAIRE EVOLUER L'INDUSTRIE

La Métropole de Lyon œuvre avec les acteurs de la vallée de la chimie pour diminuer l'impact des activités de ce secteur à travers le Manifeste pour une industrie qui se transforme et s'engage pour l'environnement (140 signataires) ainsi que le Pacte pour l'impact qui concrétise leurs objectifs de réduction de leur empreinte environnementale.

**Si ces recherches scientifiques et la mise en place de solutions techniques prennent du temps, elles doivent permettre de mettre fin à cette pollution dès que possible.**

# Pollution aux perfluorés

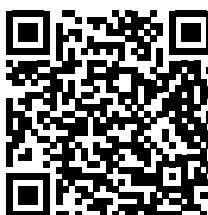
## Pour plus d'informations



Métropole de Lyon :  
vidéo, informations sur les ateliers de l'Institut  
écocitoyen  
[grandlyon.com/services/sante/prevention-  
pollution-des-perfluores](https://grandlyon.com/services/sante/prevention-pollution-des-perfluores)



Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement (DREAL)  
[auvergne-rhone-alpes.developpement-  
durable.gouv.fr](https://auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)



Eau publique du grand Lyon  
[agence.eaudugrandlyon.com](https://agence.eaudugrandlyon.com)



Agence régionale de santé  
[auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](https://auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)

**MÉTROPOLE DE LYON**

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

**grandlyon.com**